

<https://andrezieux-nord.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article394>



Les intervenants - Manifestations sportives

- EPS - réglementation -



Date de mise en ligne : jeudi 16 septembre 2021

Copyright © Circonscription Andrézieux Nord - Tous droits réservés

Voici une infographie sur les modules d'apprentissage avec intervenants ainsi que l'annexe E1 qui est le document à faire remplir chaque année par les personnes volontaires pour vérification des antécédents judiciaires (dans le cadre d'un renouvellement ou dans le cas d'une première demande) lors d'une demande d'agrément cyclisme, raquettes et ski de fond.